

## INFORMATION AUX PORTEURS

---

### **01/01/2023 – MISE A JOUR DE LA DOCUMENTATION JURIDIQUE DES OPC CONFORMEMENT AU REGLEMENT SFDR DE NIVEAU II.**

#### **1- RECLASSIFICATION DES OPC SUJETS A L'ARTICLE 9 DU REGLEMENT SFDR EN ARTICLE 8.**

Nous vous informons qu'à compter du 01/01/2023, CPR Asset Management a décidé de reclassifier les OPC listés en annexe sujets à l'Article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») en OPC sujets à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Ces reclassifications font suite aux publications européennes quant à l'interprétation règlementaire stricte de l'article 9 du Règlement SFDR.

#### **2- INSERTION DANS LES PROSPECTUS DES INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES CONFORMEMENT A SFDR NIVEAU II.**

Le Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le Règlement SFDR (« **SFDR Niveau II** ») définissant les normes techniques de réglementation (RTS) à utiliser par les acteurs des marchés financiers et les produits financiers lors de la publication d'informations liées au développement durable en vertu du Règlement SFDR a été adopté et publié le 25 juillet 2022 au Journal officiel de l'UE et sera applicable le 01/01/2023.

Ainsi, nous vous informons qu'à compter du 01/01/2023 et afin de se conformer à SFDR Niveau II, les prospectus des OPC listés en annexe gérés par CPR Asset Management seront modifiés afin d'ajouter les informations précontractuelles relatives aux caractéristiques environnementales et/ou sociales en tant que nouvelle annexe aux Prospectus, détaillant le contenu des informations requises en vertu du Règlement SFDR et du règlement taxonomie, pour chacun des OPC sujets à l'Article 8 du Règlement SFDR.

La documentation juridique des OPC sera disponible sur le site internet [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com).

\*\*\*\*\*

Ces ajustements ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des marchés financiers et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part (aucun impact sur votre OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction

Liste des OPC concernés par ces modifications

DENOMINATION	Changement de classification au regard du Règlement « SFDR »		Insertion des informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852
	Ancienne classification	Nouvelle classification	
CPR ALLOCATION THEMATIQUE RESPONSABLE	Article 9	Article 8	x
CPR ACTIONS France ESG	Article 9	Article 8	x
CPR ES ACTION CLIMAT	Article 9	Article 8	x
CPR ES FOOD FOR GENERATIONS	Article 9	Article 8	x
CPR ES SOCIAL IMPACT	Article 9	Article 8	x
CPR EUROPE ESG	Article 9	Article 8	x
CPR USA ESG	Article 9	Article 8	x
LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS EURO	Article 9	Article 8	x
LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE	Article 9	Article 8	x
LCL COMPENSATION CARBONE MULTI STRATEGIES	Article 9	Article 8	x
LCL FUTURE CITIES	Article 9	Article 8	x
CPR EUROLAND ESG	Article 9	Article 8	x
CPR EUROLAND PREMIUM ESG	Article 9	Article 8	x
CPR GLOBAL SILVER AGE	Article 9	Article 8	x

DENOMINATION	Insertion des informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852
AMUNDI CPR BANCA MARCH IMPACT	X
CPR CASH	X
CPR CROISSANCE DEFENSIVE	X
CPR CROISSANCE REACTIVE	X
CPR MONETAIRE ISR	X
CPR OBLIG 6 MOIS	X
CPR SILVER AGE	X
CPR ACTIONS EURO RESTRUCTURATIONS	X
CPR AMBITION France	X
CPR CONVEX ESG	X
CPR CROISSANCE DYNAMIQUE	X
CPR ES AUDACE	X
CPR ES CROISSANCE	X
CPR ES DISRUPTION	X
CPR EURO GOV ISR	X
CPR EURO HIGH DIVIDEND	X
CPR GLOBAL ALLOCATION	X
CPR JAPAN	X
CPR MEZZO	X
CPR MIDDLE CAP France	X

<b>CPR OBLIG 12 MOIS</b>	<b>X</b>
<b>CPR QUANTALYS SELECTION THEMATIQUE</b>	<b>X</b>
<b>CPR STRATEDIS</b>	<b>X</b>
<b>PLACEMENTS RATIONNELS « R »</b>	<b>X</b>